

INTITULE DU POSTE

Conseiller-expert / Conseillère-experte en santé publique et environnementale (F/H)

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : Chargé / Chargée de programmes de santé (SAN-20-A)

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N° 531

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Cotation, s'il y a lieu :

Corps et grade : médecin, pharmacien

Poste vacant : Oui à compter du 1^{er} octobre 2013 Susceptible d'être vacant

Date de mise à jour :
(jj/mm/aaaa)

Date de prise de poste souhaitée : 01/10/2013

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction Générale de la Santé (DGS)

Sous-direction : Politique des pratiques et des produits de santé (PP)

Bureau : Bureau de la bioéthique et des éléments et produits du corps humain (PP4)

Sites : Duquesne (14 avenue Duquesne - PARIS 7^{ème} - Métro : Ecole Militaire – St-François Xavier)

Montparnasse (place des cinq Martyrs du Lycée Buffon - PARIS 14^{ème} – Métro : Gaîté – Montparnasse - Pasteur)

Avenue de France (95 avenue de France – PARIS 13^{ème} – Métro ou RER C : Bibliothèque François Mitterrand)

Javel (39-43, quai André Citroën – PARIS 15^{ème} – Métro : Javel-André Citroën (ligne 10) ou RER C : Javel)

Autres (adresse précise du site) :

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) :

Au sein de la Direction générale de la Santé, le service des politiques de santé a pour mission de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique de santé pour préserver et améliorer l'état de santé général de la population au travers de la promotion de la santé et des actions de prévention. Il veille à la qualité et à la sécurité du système de santé et des pratiques ainsi qu'à son égal accès ; il assure une mission de prospective en santé publique et de programmation de la recherche.

Dans ce service des politiques de santé, la sous-direction de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins (PP) comprend le bureau de la Bioéthique, des éléments et produits du corps humain. Cette sous-direction contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques visant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, des pratiques professionnelles, des recherches biomédicales, des produits de santé et des produits et éléments du corps humain, en lien avec les agences compétentes.

Missions du bureau :

Le bureau est chargé de la conception de la politique de santé publique dans les secteurs de la transfusion sanguine et des autres produits de santé d'origine humaine (greffes et thérapies cellulaires et géniques ainsi que la procréation, l'embryologie et la génétique humaine).

Le bureau participe à l'élaboration de la législation et de la réglementation communautaire dans son champ de compétence et contribue aux travaux du Conseil de l'Europe. Il est responsable de l'élaboration de la législation et de la réglementation nationale dont celle qui transpose les textes communautaires et qui couvre notamment les axes suivants :

- Amélioration de la sécurité et de la qualité des produits de santé d'origine humaine tout au long de la chaîne thérapeutique : transfusion sanguine, produits sanguins, médicaments dérivés du sang ; greffes (d'organes, de tissus et de cellules) et thérapies cellulaires et géniques ; assistance médicale à la procréation, embryologie, génétique humaine ;
- Règles éthiques régissant les activités correspondantes ;
- Contribution à l'organisation territoriale de la transfusion sanguine (schémas d'organisation de la transfusion sanguine) et de l'activité de prélèvement et de greffe (schémas interrégionaux d'organisation de la greffe) en liaison avec la DGOS.

Le bureau assure également la tutelle des établissements publics (ou GIP) du domaine de la transfusion sanguine et des greffes : l'Établissement français du sang (EFS – 9 000 salariés), l'Agence de biomédecine (ABM – 270 personnes), l'Institut national de la transfusion sanguine (INTS – 130 salariés) et le Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB – société anonyme de 1800 salariés). Il élabore les textes concernant leurs évolutions statutaires. Il pilote l'élaboration des contrats d'objectifs et de performance en liaison avec la DGOS, la DSS et la direction du budget. Il est chargé du suivi en termes stratégique, administratif, budgétaire et financier (notamment projet de loi de finance et de loi de financement de la sécurité sociale) de ces établissements, ainsi que du suivi en termes scientifiques de leurs activités, ainsi que de celles de l'ANSM dans son domaine (produits de santé d'origine humaine, biovigilance, hémovigilance, entre autres).

Par ailleurs, le bureau contribue, en liaison avec le département des situations d'urgence sanitaire (DUS) ainsi qu'avec l'ANSM et les établissements publics sous tutelle, au traitement des questions de sécurité sanitaire concernant les risques liés aux activités et produits entrant dans son champ de compétences, le cas échéant en urgence.

Enfin, le bureau contribue au traitement des contentieux relevant du bureau, en liaison avec la division des droits des usagers et des affaires juridiques et éthiques.

Effectif du bureau (répartition par catégorie) : Neuf agents :

- huit personnes de catégorie A dont quatre attachés principaux, deux médecins et deux juristes
- une assistante de catégorie C

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : /

Activités principales :

Le/la titulaire du poste est le/la conseiller(e) médical(e) dans le secteur de la transfusion sanguine, des médicaments dérivés du sang, des greffes et des thérapies cellulaires.

A ce titre, il/elle est notamment chargé(e) de fournir, en sa qualité de médecin ou de pharmacien, aux cadres du bureau, une expertise sûre et indépendante pour leur permettre d'agir en pleine connaissance de l'état et des enjeux des sujets relatifs à la transfusion sanguine, aux greffes et aux thérapies cellulaires, ainsi que des conséquences des actions envisagées. A cet égard, il s'agit pour le/la conseiller (e) de :

- Assurer une veille scientifique et médicale dans les trois secteurs, notamment en matière de sécurité sanitaire des produits, en mobilisant et exploitant les informations pertinentes ;
- Assurer l'interface médicale et médico-technique avec les bureaux compétents de la DGS et de la DGOS, avec l'ANSM, les ARS et les autres opérateurs publics (EFS, LFB, InVS et ABM) intervenant dans le secteur ;
- Analyser et diagnostiquer les enjeux et les pistes de propositions/évolutions dans les trois secteurs ;
- Recommander en les motivant des orientations ou des actions dans les trois secteurs ;
- Contribuer aux travaux juridiques du bureau dans les trois secteurs :
 - Elaborer et participer à l'élaboration des textes relatifs au sujet, en liaison avec le(s) juriste(s) ;
 - Suivre les évolutions juridiques en liaison avec le(s) juriste(s) ;
 - Intervenir sur tous les aspects du secteur, notamment répondre aux questions écrites des parlementaires et / ou des citoyens.

Il/elle apporte ainsi son soutien aux juristes chargés de la transfusion sanguine, de la greffe et de la thérapie cellulaire.

Activités annexes :

- Appui à la réflexion stratégique sur l'autosuffisance et la qualité de la transfusion sanguine en France
- Suivre et participer à l'élaboration des normes européennes et internationales du secteur et participer aux groupes d'experts, en appui des autres médecins et juristes du bureau le cas échéant

Partenaires institutionnels :

Trois types de partenaires :

- administrations d'autres ministères (justice, défense, douanes, recherche...);
- les agences sanitaires et opérateurs (EFS, ANSM, ABM, LFB);
- les associations spécialisées dans le secteur de la transfusion sanguine et/ou représentants des patients.

Spécificités du poste / Contraintes : /

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
Compétences médicales, pharmaceutiques	X			
Système de santé		X		
Environnement institutionnel et administratif			X	
Environnement partenarial			X	

Savoir-faire E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	X			
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes	X			
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en œuvre	X			
Prendre des responsabilités		X		
Connaissance de la langue anglaise (compréhension de la lecture de l'anglais juridique)			X	

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)

Savoir être nécessaire (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)

Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement

Faire preuve de discrétion professionnelle

Capacité à conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints

Expérience professionnelle

le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle

ou expérience professionnelle souhaitée dans le domaine : de la transfusion sanguine ou de la greffe

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

1 /

Autres formations utiles au poste

1 /

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 2 ans

CONTACTS

- Mme Catherine Choma, sous-directrice - tel 01.40.56.68.40

- M. Raphaël Capian, adjoint au chef de bureau – tel : 01.40.56.61.56